



Pression psychologique et heures supplémentaires

Par **red221**, le **22/06/2014** à **19:42**

Bonjour,

Je suis espagnol et travaille depuis le 01/05/2014 comme cuisinier en Cdd dans un restaurant ouvert en saison. Entre mai et juin je suis déjà à presque 200 heures supplémentaires avec 1 jour de repos par semaine. Mon patron m'a versé uniquement mon salaire pour les 169h de mon contrat. Que puis-je faire ? De plus il me met une énorme pression psychologique depuis que je lui ai demandé de me payer mes heures. J'ai besoin d'aide car je ne sais pas quoi faire. C'est urgent car j'arrive plus à dormir, manger et je n'arrive plus à tenir mes couteaux sans trembler.

Par **P.M.**, le **23/06/2014** à **09:38**

Bonjour,

Donc apparemment, le contrat de travail prévoit une durée hebdomadaire du travail de 39 h par semaine soit 169 h par mois...

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure à l'employeur d'avoir à vous payer vos heures supplémentaires qu'il vous oblige à accomplir et que sinon, vous refuserez de continuer à participer malgré vous à du travail dissimulé...

Si l'employeur refuse toujours, vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé avec un relevé précis...